



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'évaluation ex-post des décisions d'aménagement

M. Vilain

Abstract

Following 1) a case study about the observed consequences of an irrigation system (Millery-Mornant program), and 2) a critical analysis of the administrative experimentation in rural planning in France, an attempt is made to clarify the stakes and rules of conduct of an ex-post evaluation approach in the decision process.

Résumé

Sur la base d'une étude empirique relative à l'aspect d'un réseau d'irrigation (zone de Millery-Mornant) et d'une analyse critique de l'expérimentation en aménagement rural (PAR, contrats de pays, services publics ruraux), on s'attache à dégager les enjeux et les règles de conduite d'une démarche d'évaluation ex-post intégrée aux processus décisionnels.

Citer ce document / Cite this document :

Vilain M. L'évaluation ex-post des décisions d'aménagement. In: Économie rurale. N°142, 1981. p. 63;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.4415>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_142_1_4415

Fichier pdf généré le 08/05/2018

L'ÉVALUATION EX-POST DES DÉCISIONS D'AMÉNAGEMENT

VILAIN M.

mots clés : Évaluation, aménagement, expérimentation, irrigation.

CNRS, Université Lyon I, 43, boulevard du 11-Novembre-1918, 69622 Villeurbanne Cedex. Tél. (7) 889.81.24 (p. 34, 49).

Résumé : Sur la base d'une étude empirique relative à l'aspect d'un réseau d'irrigation (zone de Millery-Mornant) et d'une analyse critique de l'expérimentation en aménagement rural (PAR, contrats de pays, services publics ruraux), on s'attache à dégager les enjeux et les règles de conduite d'une démarche d'évaluation ex-post intégrée aux processus décisionnels.

AN EX-POST EVALUATION OF RURAL PLANNING DECISIONS

Summary : Following 1) a case study about the observed consequences of an irrigation system (Millery-Mornant program), and 2) a critical analysis of the administrative experimentation in rural planning in France, an attempt is made to clarify the stakes and rules of conduct of an ex-post evaluation approach in the decision process.

Le constat : paradigme et paradoxe

Les analyses coûts-avantages constituent une forme d'extension privilégiée du paradigme du calcul économique dans l'administration, en dépit de difficultés méthodologiques ou institutionnelles fréquemment soulignées. Mais un paradoxe doit être relevé : les projets ainsi soumis à une expertise a priori font rarement l'objet d'un test d'efficacité réelle confrontant, après mise en service de l'équipement, résultats attendus et résultats observés. Pourtant, là où des études préalables ont été effectuées, le souci de comparer a posteriori les prévisions et les réalisations pourrait être compris comme allant de soi. En fait, de tels retours en arrière ne sont que très exceptionnellement pratiqués.

On caractérisera respectivement les enjeux et les règles de conduite associées à une démarche de contrôle a posteriori sur la base de travaux consacrés à des projets de nature différente : une opération ponctuelle d'investissement dans un réseau d'irrigation collective ; les procédures « expérimentales » d'aménagement rural.

Les enjeux : retour d'information et résilience des projets

Dérivés d'une observation localisée de l'impact réel d'un réseau d'irrigation en regard des objectifs qui lui étaient assignés (zone de *Millery-Mornant*, v. Rev. Géol. Lyon, 1979, 4 et Écon. Rur. 1979, 6), les enjeux d'une évaluation ex-post sont :

— de bénéficier de l'acquisition progressive d'information qu'offre l'analyse du fonctionnement de l'équipement dans son milieu d'insertion, afin de révéler, mesurer et interpréter les écarts qui peuvent se faire jour entre prévisions et réalisations, et qui traduisent les catégories effectives de réponse et de réplique des agents affectés par le projet ;

— de mobiliser ce retour d'information utile pour améliorer la capacité de résistance du projet, le diagnostic porté sur les écarts (la « dérive » du projet) pouvant conduire à concevoir des actions correctrices aptes à replacer le projet sur une trajectoire conforme aux objectifs initialement visés.

A ce titre, le suivi des projets concourt à en améliorer la résilience, c'est-à-dire l'aptitude à absorber par des mesures appropriées et prises en temps voulu, les perturbations que leur impriment la survenance d'impacts adverses.

Les règles de conduite : les problèmes de la mesure et de l'inférence

Cette logique d'une vérification a posteriori semble bien être au cœur des dispositifs récents d'aménagement rural (PAR, « pays », services publics) dans leur référence commune à une pratique de type expérimental. L'examen des procédures en cause permet de souligner, outre la précarité de leur statut d'expérimentations (V. Rev. F. de Sc. Pol. 1980, 5), deux difficultés :

1. Le problème de la mesure : en matière d'évaluation ex-post, le fond de l'affaire est de déterminer ce qui est arrivé et ne se serait pas produit si le programme n'avait pas été mis en œuvre ; or, concevoir rigoureusement « ce qui se serait passé si... » est impossible ; le risque est alors en particulier de céder à la tentation d'associer purement et simplement une relation de cause à effet à des événements qui se suivent chronologiquement.
2. Le problème de l'inférence : une autre tentation pourrait être de postuler la représentativité des impacts observés dans des situations types, afin de faciliter extrapolations et généralisations, le souci étant de faire de l'évaluation ex-post, coûteuse, un instrument d'exception dans la gestion des programmes publics (« expériences-pilotes ») ; pourtant, s'agissant d'aménagement, l'homogénéité des situations locales fait largement défaut, et les singularités constituent, en fait, le lot commun ; de là le caractère illusoire d'un processus qui tendrait à inférer une réponse-type d'une expérience concluante.

A l'évidence cependant, l'adhésion à l'évaluation ex-post passe par un changement dans la pratique de la responsabilité publique (légitimer les processus essais-erreurs) et par une contrainte d'opérationnalité (éviter la sophistication excessive).